



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1478

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association Comité départemental de course d'orientation du Rhône et Métropole de Lyon, pour l'organisation de la 5ème édition de l'évènement "Lugd'O Night" le 22 janvier 2022

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1478 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D'ORIENTATION DU RHONE ET METROPOLE DE LYON, POUR L'ORGANISATION DE LA 5EME EDITION DE L'EVENEMENT "LUGD'O NIGHT" LE 22 JANVIER 2022 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Comité départemental de course d'orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69), dont le siège social est situé au 23, rue Julien à Lyon 3^{ème}, organise la 5^{ème} édition de l'évènement Lugd'O Night, le dimanche 22 janvier 2022.

L'association, créée en 1990, a pour objet la promotion et le développement de la pratique de la course d'orientation.

L'évènement Lugd'O Night, qui fêtera en 2022 sa cinquième année, est une épreuve sportive d'orientation à allure libre, de nuit, se déroulant au cœur de la ville de Lyon. Après les deux dernières éditions au départ de la colline de la Croix-Rousse, la Lugd'O Night est prévue cette année pour la première fois à Fourvière, avec un accueil au gymnase Jean Moulin.

Cette manifestation s'adresse à tout type de public (coureurs, randonneurs) de tous âges, participant individuellement, en groupe d'amis ou en famille. L'association souhaite faire découvrir aux participants une autre vision de la ville, de nuit, avec de nouveaux itinéraires et l'appui d'une carte d'orientation fournie par l'organisation.

Depuis la première édition, l'épreuve séduit un public mixte, les inscriptions faisant état d'un nombre quasiment équivalent d'hommes et de femmes.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont :

- d'augmenter le nombre de participants ;
- de faire découvrir Lyon de nuit sous un autre angle ;
- de faire découvrir au public lyonnais non initié la pratique de cette activité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'assurer la promotion et le développement de cette discipline auprès des lyonnais.

L'association, pour la première fois cette année, sollicite la Ville de Lyon pour une subvention à hauteur de 1 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 8 050 euros.

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, notamment au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'association Comité départemental de course d'orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69).

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 5^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association Comité départemental de course d'orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69) pour l'organisation de la 5^{ème} édition de « Lugd'O Night», le 22 janvier 2022.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET